

## PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION

<b>Intitulé de l'action de formation</b>	Diffusion et promotion de son projet artistique ou culturel
<b>Objectifs pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier le public cible de son projet</li> <li>• Identifier les différentes aides publiques à la création artistique (bourses, résidences...) pour développer son projet</li> <li>• Identifier les lieux de création artistique et de diffusion des œuvres en France et en Europe</li> <li>• Appliquer une méthodologie de prospection pour développer son réseau</li> <li>• Utiliser les techniques de communication permettant de pitcher, convaincre et négocier afin de promouvoir son projet artistique ou culturel</li> </ul>
<b>Aptitudes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aisance rédactionnelle et relationnelle</li> <li>• Aptitude à la négociation</li> <li>• Organisation, autonomie et prises d'initiatives</li> </ul>
<b>Public visé</b>	Intermittents du spectacle, artistes-auteurs porteurs de projets artistiques ou culturels
<b>Durée en heures</b> <b>Horaires</b>	35 heures – 7h hebdomadaire De 9h-12h à 13h-17h
<b>Prérequis</b>	Avoir une expérience dans le domaine artistique, Être porteur d'un projet
<b>Programme détaillé</b>	<p><u>Jour 1 : Positionner le projet artistique</u> la singularité du parcours artistique la compréhension du contexte le rôle du chargé de production</p> <p><u>Jour 2 : Rechercher des aides à la création et à la diffusion</u> les aides des sociétés civiles les subventions les autres financements les modes d'intervention</p> <p><u>Jour 3 : Repérer les producteurs et les acheteurs</u> les scènes les lieux de productions les festivals</p>

CREF – 19, rue Jean Bourgey – 69100 Villeurbanne

Siret : 484 698 790 00025

Organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 826 909 685 69 auprès de la DREETS  
ARA

	<p>les producteurs privés les logiques d'intervention</p> <p><u>Jour 4 et 5 :</u></p> <p><u>Point 1 : Améliorer les outils de présentation du spectacle</u> l'identification des points clés le fond et la forme l'analyse de dossiers la parole autour du spectacle</p> <p><u>Point 2 : Maîtriser la chaîne de production</u> les plannings de production et de diffusion la répartition des tâches dans une équipe ou en solo</p> <p><u>Point 3 : Gérer la diffusion d'un spectacle</u> le devis et la négociation financière les éléments contractuels les éléments techniques</p>
<b>Méthodes pédagogiques</b>	<p>Fiches méthodologiques, remontée d'expériences des participants.</p> <p>Présentation en groupe, témoignages d'expériences passées.</p> <p>Animation sous forme de mentorat, travail en binôme compagnonnage, principe de l'intelligence collective et co-construite.</p> <p>Etudes de cas et jeu de rôle permettant de formuler les compétences, savoir-faire, savoir-être nécessaire pour promouvoir et diffuser son projet.</p>
<b>Moyens pédagogiques</b>	<p>Les cours théoriques, permettant la transmission des connaissances, et les cas pratiques en vue d'atteindre les objectifs fixés.</p> <p>Utilisation d'outils numériques collaboratifs pour accéder à des ressources en ligne et de fiches pratiques notamment sur les aides à la société civile, les répertoires des festivals, des lieux de production, ...</p> <p>Interventions d'un producteur le 5<sup>ème</sup> jour lors de la présentation oral des projets des stagiaires</p>
<b>Moyens techniques</b>	<p>Chaque stagiaire est invité à venir avec son propre matériel afin de respecter les consignes sanitaires et de désinfection du matériel.</p> <p>Pour les stagiaires qui n'auraient pas de matériels, le CREF mettra à disposition un PC qu'il conservera pour la durée de la formation.</p> <p>Une connexion internet wifi est disponible.</p>

CREF – 19, rue Jean Bourgey – 69100 Villeurbanne

Siret : 484 698 790 00025

Organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 826 909 685 69 auprès de la DREETS  
ARA

	La salle de formation est équipée de vidéoprojecteur et écran.
<b>Modalités d'évaluation</b>	Les évaluations seront réalisées sous forme de contrôles continus et une mise en situation le 5 <sup>ème</sup> jour à l'oral afin de favoriser une acquisition progressive des apprentissages et leur mesure. La présence d'un producteur le 5 <sup>ème</sup> jour permettra aux stagiaires une mise en situation réelle sous forme de « pitch ton projet » avec des conseils avisés par le professionnel.
<b>Validation de la formation</b>	Attestation de fin de formation
<b>Effectif</b>	Minimum : 3 stagiaires Maximum : 8 stagiaires permettant le respect des distanciations sociales
<b>Dates de la session</b>	Du 14/03/2022 au 18/03/2022 ; Du 09/05/2022 au 13/05/2022 ; Du 26/09/2022 au 01/10/2022 ; Du 28/11/2022 au 02/12/2022
<b>Lieu</b>	CREF 19 rue Jean Bourgey 69100 Villeurbanne
<b>Tarifs</b>	1083 euros TTC
<b>Lien inscription directement auprès de l'Afdas</b>	<a href="https://www.afdas.com/particuliers/services/financement/portailparticulier-mya">https://www.afdas.com/particuliers/services/financement/portailparticulier-mya</a>
<b>Traitement de la demande de formation</b>	15 jours minimum
<b>Informations complémentaires sur l'accessibilité</b>	Salle de formation de plein pied, accès pour toute personne porteuse d'un handicap,  Possibilité de déjeuner sur place avec mise à disposition d'un micro-onde,  Pour venir : Métro A arrêt Gratte-Ciel,
<b>Contact</b>	Maryline SAINT-CYR – Responsable pédagogique  <a href="mailto:m.saintcyr@cref.asso.fr">m.saintcyr@cref.asso.fr</a>  T : 06.09.26.85.87

Mise à jour le 06/12/2021

CREF – 19, rue Jean Bourgey – 69100 Villeurbanne

Siret : 484 698 790 00025

Organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 826 909 685 69 auprès de la DREETS  
ARA